

Info-pêche No 86

Bulletin d'information de la FSPG - paraît trois fois par an - gratuit - 02/2020

Page 1 Invitation - Apéro-lunch-pétition le samedi 7 mars à Richelien

Page 2 Édito - Choisir c'est aussi renoncer ... mais pas à tout

Page 3 Pétition - Signez la pétition pour de l'eau dans les rivières genevoises - SIG - Ça traîne!

Réchauffement - Evolution du climat à Genève dans les décennies à venir

Page 4 Propositions de la FSPG - 6 pistes d'actions en faveur de la pêche genevoise

Page 5 Statistiques - Notez vos fréquentations et vos prises ! - Léman - Captures immatures

Pages 6-7 Cormorans - Les cormorans pillent les salmonidés des pays alpins : les mesures nécessaires

Page 8 P'tites Nymphos - Infos sur la pêche locale, régionale et nationale

Page 9 Maison de la Pêche - Pour la pêche ? Vraiment ? - Roi du Doubs - Extinction ! Rébellion ?
Pages 10-11 Nouvelles de la FSP - La truite « Poisson de l'année 2020 » - Le saumon fait du surplace

Page 12 Adhérez aux sociétés membres de la FSPG



Cette année 2020 verra le traditionnel apéritif de l'ouverture de la pêche se dérouler à nouveau au bord de l'étang de Richelien au bord de la Versoix le samedi 7 mars dès 11h45. Les pêcheuses et pêcheurs sont les bienvenu-e-s pour cet évènement qui marque le début de la saison de la pêche en rivières. L'étang de Richelien sera repeuplé de truites arc-en-ciel et les jeunes (et moins jeunes) pêcheurs pourront y lancer leur ligne avec de bonnes chances de capture. L'apéro

sera suivi d'une courte partie officielle qui verra le lancement d'une pétition en faveur des cours d'eau genevois et se poursuivra par un lunch/grillades sous le couvert.

Venez nombreuses et nombreux pour l'apéro, le lunch ... et le lancement de la pétition!



Editorial: Faire des choix ne signifie pas abandonner!

Les 6 propositions de la FSPG en faveur de la pêche genevoise (voir article en page 4) peuvent paraître modestes, mais au moins elles sont réalisables à court terme, et s'ajoutent aux mesures d'assainissement imposées par Loi sur la protection des eaux, qui devraient un jour offrir à la vie rivulaire et aquatique du Rhône des conditions d'existence largement meilleures qu'aujourd'hui (voir article en page 3).

Evidemment, il vaudrait mieux que cessent en France voisine les pompages et les captages des eaux de source de nos cours d'eau (voir la pétition en page 3) ... plutôt que de financer un soutien d'étage actif uniquement sur l'Aire et la Drize. Et en effet, proposer une fenêtre de capture et une protection quasi intégrale des salmonidés de l'Allondon et de la Versoix laisse supposer que ces populations sauvages sont à peine exploitables pour la pêche amateur, et qu'ailleurs on ne s'en sortira pas sans repeuplements en poissons surdensitaires. Enfin, ouvrir la pêche dans l'Aire toute l'année indique bel et bien que ce cours d'eau est passé dans l'ère post-salmonidés.

Qui peut encore croire que tout va être sauvé, alors que pour une large part, les maux dont souffrent nos cours d'eau, manque d'eau et pollution en tête, ne faiblissent pas, mais au contraire s'ajoutent au réchauffement climatique, tandis que se poursuit l'urbanisation démentielle du bassin genevois ?

La Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises FSPG a donc choisi de faire des choix, et de dire clairement que dans la situation actuelle, il n'est plus tenable de se persuader que les rivières que nous avons connues par le passé doivent servir de référence écologique pour le futur.



Certaines rivières seront donc repeuplées avec des truites surdensitaires. Dans d'autres, on ne prélèvera quasiment aucun poisson. Ailleurs, nous pêcherons des chevesnes en automne, et peut-être des truites arcen-ciel. Dans certains cours d'eau, valorisés pour leur paysage ou pour leur usage social, il y aura des soutiens d'étiage. Pour quelques autres, ce sera des fossés tièdes et des galets secs en été, riches néanmoins d'une

faune et d'une flore bien réelles, même s'ils ne concerneront plus la pêche.

Reconnaître qu'on ne pourra pas tout conserver, c'est prendre la responsabilité de dire ce que l'on est prêt à abandonner. L'assumer publiquement n'est certes pas chose facile, mais c'est un passage obligé pour concevoir quelque chose de nouveau, et de potentiellement positif.

L'histoire de la pêche de loisir dans les rivières de plaine ne se termine donc pas maintenant. Au contraire, c'est une belle aventure à poursuivre.

Christophe Ebener - président FSPG





versoix@articles-peche.ch



Pétition : De l'eau, de l'eau, pensez à nos rivières genevoises !

Les cours d'eau genevois manquent cruellement d'eau en cette période de changements climatiques. Les pompages et captages des eaux de source, principalement en France voisine, assèchent régulièrement de nombreuses rivières genevoises. Leurs lits sont mis à sec par ces pratiques destructrices, destinées notamment à arroser de nombreux golfs. Il manque ainsi 30% à 50% des débits d'étiage, soit le débit minimum en période de basses eaux.

Une réduction drastique de l'habitat aquatique pour de nombreuses espèces animales et végétales, de si faibles débits concentrent de trop nombreux polluants d'origine domestique (assainissement imparfait des eaux usées) ou agricole, menaçant ainsi les fonctions écologiques fondamentales de nos rivières. Même une simple baignade dans l'Allondon ou l'Aire est aujourd'hui déconseillée par les autorités genevoises.

Les efforts importants consentis par les collectivités publiques genevoises et françaises pour restaurer les cours d'eau transfrontaliers depuis 20 ans – soit plusieurs dizaines millions – ne doivent pas être réduits à néant parce que l'eau leur est confisquée en tête de bassin. Il est urgent d'agir !

La politique transfrontalière de gestion de l'eau montrant des signes d'essoufflement, les signataires de cette pétition demandent au Grand Conseil de prendre des **mesures immédiates et concrètes** pour assurer un **soutien d'étiage actif** dès l'été 2020 aux cours d'eau les plus menacés, pour qu'enfin puisse être préservé durablement notre patrimoine et les rivières genevoises.

La pétition peut être signée directement sur <u>www.fspg-ge.ch</u>, à partir de l'ouverture de la pêche.

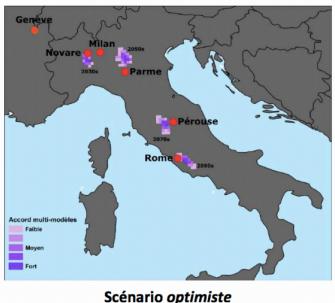
Services industriels de Genève : toujours rien !!!

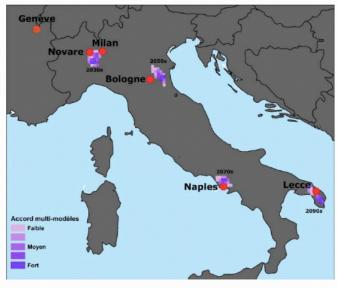
Il fallait, en quatre ans c'était possible, trouver un moyen de soutenir et de reproduire les ombres communs de l'Allondon, qui ont quasiment disparu de la rivière depuis la reprise des abaissements-vidanges du Rhône. Il fallait, depuis plus longtemps encore, reconstruire une échelle à poissons sur le barrage du Seujet. Supprimer aussi ces éclusées pour que le Rhône genevois cesse d'être l'un des pires fleuves européens en termes de productivité et de diversité piscicole.

Sur le terrain, aucun progrès n'est visible. Les Services Industriels de Genève continuent à vendre avec de belles affiches une énergie soit disant verte qui détruit en réalité un fleuve depuis des décennies. A croire que personne ne contrôle les financiers de la production hydroélectrique qui, jour après jour, tirent le maximum qu'ils peuvent du Rhône genevois. Les écologistes et leurs alliés attendent-ils le désastre de la prochaine vidange du Rhône pour se réveiller?

Ça va fumer!

Le concept de jumeaux climatiques est un moyen simple pour comprendre les conséquences de la crise climatique. Sur la carte de gauche, on voit à quoi ressemblera le climat genevois dans les décennies à venir si un scénario optimiste avec une baisse importante des émissions de CO2 est atteint. Sur la carte de droite, c'est le scénario pessimiste du statu quo. Dans un cas comme dans l'autre, on voit que la nature genevoise, pas seulement ses cours d'eau, va encore profondément changer, même à l'échelle d'une vie humaine. D'ici là, on espère que la « Sainte » loi fédérale sur la pêche aura changé! Lien vers le rapport <u>ICI</u>



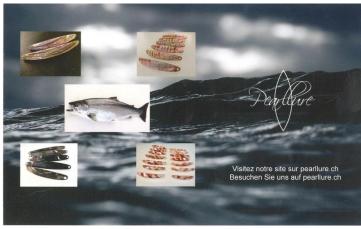


Scénario *pessimiste*

Propositions de la FSPG pour la pêche genevoise

Depuis plusieurs législatures, les processus d'assainissement des rivières genevoises sont d'une lenteur inouïe, ce qui pousse la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises FSPG à proposer au service de la pêche du canton 6 mesures réalisables à court terme en faveur de la pêche genevoise. Les voici ci-dessous.

- 1. Ouverture de la pêche dans l'Aire toute l'année: comme dans cette rivière il n'y a plus de population exploitable de truites sauvages, qu'il n'y a pas de raison que l'avenir leur soit plus favorable, et que l'Aire offre encore une belle population de poissons résistant aux canicules estivales, pourquoi se priver d'arpenter ses rives en automne, lorsque la rivière est belle? Alors que cela n'a aucun sens de fermer la pêche à cette période pour protéger des truites qui n'existent plus? Plutôt que de pleurnicher, il s'agit donc là, dans une rivière primée au niveau européen pour son programme de renaturation, d'une belle occasion de réfléchir au futur de la pêche dans les rivières de plaine, puisqu'à n'en pas douter, le cas de l'Aire genevoise va se généraliser.
- **2. Soutien d'étiage actif pour l'Aire et la Drize :** tout est dans le titre : il faut trouver une solution technique pour assurer un minimum d'eau dans ces deux rivières durant les périodes d'étiage estival, même si ça coûtera cher. Quitte à envoyer la facture aux nombreux golfs qui pompent l'eau dans les nappes d'accompagnement, ou aux communes françaises qui captent l'eau de source de ces mêmes rivières.
- **3. Identifier les résurgences fraîches de l'Allondon et protéger ces zones refuges :** un article récent montre qu'on peut facilement cartographier les résurgences fraîches d'une rivière avec des caméras thermiques, et que le comportement des salmonidés présents est bien celui auquel on s'attend : globalement, les juvéniles se rassemblent partout où l'eau est fraîche, alors que les poissons adultes ne se rassemblent, en cas d'augmentation importante de la température de l'eau, que dans les fosses fraîches les plus profondes. Elles sont donc à connaître et à protéger intégralement de toute urgence !
- **4. Fenêtre de capture pour la truite et protection intégrale des ombres de l'Allondon et de la Versoix!**: sur ces deux cours d'eau, il est encore réaliste d'espérer maintenir des salmonidés sauvages. Or, toutes les études montrent qu'il faut impérativement protéger les poissons adultes qui ont réussi à survivre afin qu'ils transmettent leurs bons gènes à leur descendance. Les grosses femelles produisant beaucoup plus d'œufs que les plus jeunes, la fenêtre de capture est une évidence. D'autant plus qu'une étude récente montre que le faible taux de survie dans la nature des alevins de saumon issus de pisciculture n'est pas dû à leur incapacité à se nourrir (en fait, ils y parviennent très bien!), mais parce qu'ils n'échappent pas à leurs prédateurs (des truites fario adultes dans l'article). Ajoutez les oiseaux piscivores, et chacun comprendra l'échec des repeuplements en alevins issus de pisciculture, et la nécessité de protéger au maximum les poissons sauvages.
- **5.** Augmenter la productivité piscicole de l'Arve : un beau titre pour un beau projet ! Tant qu'il y aura de la neige dans le massif du Mont-Blanc, et il y en aura encore à l'avenir, ce cours d'eau hébergera des salmonidés. Pourtant, sa capacité à produire des poissons est aujourd'hui incroyablement faible. Piscivores, manque d'habitat, de nourriture ? Il est temps de concevoir, à court terme, un plan d'action en faveur de cette rivière, pour qu'on rencontre à nouveau des pêcheurs sur ses rives au centre-ville !
- **6. Création d'un étang de stockage des fario surdensitaires :** à la FSPG nous ne sommes pas moralistes ! Comme il existe, pour certains secteurs de rivières, une réelle demande sociale pour des poissons surdensitaires, alors autant rendre les choses équitables pour les pêcheurs et rentables sur le plan économique. C'est à dire en remettant à l'eau des poissons régulièrement, mais en petit nombre. Ces poissons n'étant pas produits à Genève, il faut donc au minimum un étang de stockage. Et, pourquoi pas, un contrat de prestation avec des sociétés de pêche ?









Carnet de contrôle des captures : état des lieux après 16 ans

Adopté depuis 2004, le « nouveau » carnet de contrôle des captures visait à établir des statistiques plus approfondies et précises. On abandonna à l'époque la mention du poids des poissons pour y noter leur taille, mais surtout, on introduisit les secteurs des différents cours d'eau afin de connaître la fréquentation de ces derniers par les pêcheurs. 16 ans après, on peut supposer que l'utilisation de ce carnet est maintenant devenue une habitude ... mais des indices relevés par le SLRP semblent montrer qu'un certain nombre de pêcheuses et pêcheurs ne marquent toujours pas, ou de manière incomplète, leurs prises ou leurs fréquentations dans ce carnet.

Même si les statistiques des captures ne sont pas le reflet fidèle des peuplements piscicoles de nos cours d'eau, elles fournissent une image

générale de leur fréquentation par les pêcheurs et un retour d'information sur leurs prises, qui sont de toutes manières utiles au travail de nos gestionnaires de la pêche.

Il est aussi probable que depuis plusieurs années, le degré de satisfaction des pêcheurs amateurs ne soit pas uniquement lié aux captures et qu'ils continuent de fréquenter les cours d'eau même s'ils ne conservent que très peu de prises. Cela dit, que chaque pêcheuse et pêcheur note consciencieusement ses **fréquentations** et ses **prises** sur ce carnet, reste très important. Merci donc à celles et ceux qui le font depuis toujours et ... à celles et ceux qui le feront mieux dorénavant !!

UN SEUL CONSEIL : NOTEZ VOS FREQUENTATIONS ET VOS PRISES ... LES GESTIONNAIRES DE LA PECHE VOUS EN SONT RECONNAISSANTS !





Selon les relevés 2019-2020 de notre membre Jean-Pierre Moll, il y a de moins en moins de frayères de truites lacustres sur le cours de la Versoix. Il n'est pas normal que la pêche amateur sur le Léman puisse prélever autant de poissons immatures, alors que des millions de francs d'argent public sont dépensés chaque année

pour favoriser la reproduction de ces magnifiques poissons ! Pourquoi autoriser 8 prises journalières alors que 2 à 3 suffiraient largement ? Pourquoi une taille de capture fixée à 35 cm alors qu'à cette longueur, la très grande majorité des individus capturés sont immatures ? Les cantons doivent sans tarder se saisir de l'affaire !





La crise climatique et les cormorans accentuent la menace qui pèse sur la truite et l'ombre commun

(Source : communiqué de presse - ARGEFA - Schaffhouse, le 18.11.2019.)

De plus en plus de cormorans, de moins en moins de truites et d'ombres : la communauté de travail des fédérations de pêche des pays alpins (ARGEFA) est alarmée. D'autant plus que le changement climatique constitue une menace supplémentaire pour les poissons. Lors de leur réunion annuelle à Schaffhouse, les fédérations de pêche du Bade-Wurtemberg, de Bavière, du Liechtenstein, d'Autriche, de Suisse, de Slovénie et du Sud-Tyrol ont appelé les politiciens à "enfin prendre des mesures concrètes et tangibles".



La communauté de travail des fédérations de pêcheurs des pays alpins (ARGEFA) constate que la situation du cormoran, en particulier dans la région alpine, s'est considérablement aggravée. La situation dans le Bade-Wurtemberg et en Suisse est clairement alarmante. Le cheptel de cormorans nicheurs augmente massivement depuis près de 20 ans, un renversement de tendance n'est pas en vue. En Bavière, la situation est différente : grâce à une gestion cohérente des cormorans, les populations de cormorans se sont stabilisées, mais à un niveau élevé. Les nouvelles colonies de reproduction n'y sont pas tolérées.

Les cormorans mangent de l'ombre et de la truite jusqu'à l'extinction!

Pour les espèces de poissons menacées (particulièrement l'ombre commun) dans les cours d'eau, le cormoran est et demeure une menace existentielle. En raison de leur grand rayon d'action dans la recherche de proies, les populations de cormorans dans les eaux dormantes doivent être soumis à un plan de gestion et leur nombre doit être considérablement réduit. "Nous appelons enfin à une lutte efficace contre les causes de la présence des cormorans au lieu de la lutte actuellement nécessaire, longue et coûteuse, contre les symptômes", a déclaré le 18 novembre à Schaffhouse l'assemblée des délégués ARGEFA aux autorités de l'UE, de la Suisse et des gouvernements des pays alpins.

Dans sa décision du 12 juin 2018, le Parlement européen a invité la Commission européenne "à prendre des mesures, avec les États membres, **pour réduire drastiquement les stocks de cormorans** à un niveau tel que, d'une part, la conservation des cormorans soit garantie et, d'autre part, qu'il n'en résulte aucune menace pour les autres espèces et qu'aucun dommage aux aquacultures concernées ne soit provoqué". L'ARGEFA demande enfin une gestion globalisée et européenne des cormorans avec des interventions **y compris dans les zones de nidification**.

Changement climatique : nouvelle menace pour les poissons

En plus de la prédation du cormoran, les poissons sont menacés par les changements climatiques. Des températures plus élevées signifient des eaux plus chaudes. Cela cause la souffrance ou la mort des poissons. Alors que la truite peut se retirer en altitude vers des secteurs à l'eau plus fraîche, l'ombre commun est emmené au bord de l'extinction par la hausse des températures.

Afin de préserver l'ombre en tant qu'indicateur de grands cours d'eau préservés mais aussi comme bien culturel, des mesures urgentes doivent être prises. L'urgence de ces mesures est illustrée par l'intention de la Suisse d'augmenter le statut de menace de l'ombre dans la loi fédérale sur la pêche de "menacé" à "gravement menacé". Cela signifie que les autorités devront également intensifier leurs efforts pour protéger les stocks de poissons.

Mesures nécessaires

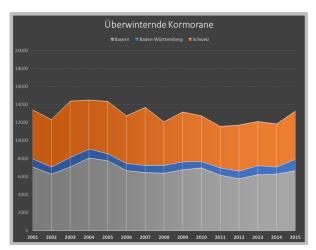
Depuis des années, les organisations nationales et régionales de la pêche demandent la mise en œuvre des mesures suivantes dans l'intérêt de l'habitat sur et autour des milieux aquatiques :

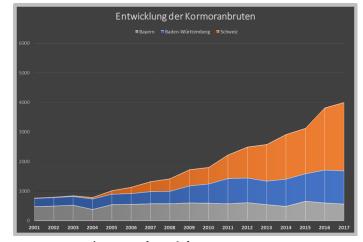
- **Réduction** des effets néfastes des centrales hydroélectriques (diminution des éclusées, augmentation des débits résiduels, construction de dispositifs de migration piscicole et mesures de compensation écologique)
- **Renoncement** à la construction de nouvelles centrales hydroélectriques dans milieux aquatiques intacts ou pouvant faire l'objet de renaturation.

- Amélioration de la structure des habitats et rétablissement d'un régime naturel du charriage des minéraux.
- Entretien régulier et proche de l'état naturel des milieux aquatiques et ombrage naturel des cours d'eau
- Reconnexion et valorisation des affluents importants
- **Réduction** de la pollution chimique des eaux par les pesticides, les micropolluants, les drainages urbains, etc.
- Réduction des populations de cormorans à un niveau permettant d'assurer la durabilité des stocks de poissons.

INFO: Connaissances de base sur le cormoran

La population européenne de cormorans est plus nombreuse que jamais. Cette espèce d'oiseau, contrairement aux espèces de poissons qu'elle menace, n'est pas menacée et s'est répandue depuis des années dans des régions où elle n'a jamais été indigène comme oiseau nicheur. Les chiffres récents des pays alpins montrent une augmentation explosive des populations de cormorans, en particulier dans le Bade-Wurtemberg et en Suisse, mais aussi dans d'autres pays alpins. Si le nombre des oiseaux hivernants reste constant à un haut niveau inacceptable, le nombre de couples nicheurs augmente aussi considérablement. La pression exercée par les cormorans sur les stocks de poissons augmente donc d'année en année. Un renversement de tendance n'est pas prévisible. Les pays où le taux de reproduction des cormorans est élevé sont donc particulièrement importants pour réduire les stocks. Pour atteindre cet objectif, la lutte contre les causes (c'est-à-dire la réduction massive de l'ensemble de la population de cormorans, par exemple par des interventions dans les zones de reproduction) est beaucoup plus efficace que la lutte contre les symptômes par la chasse dans les cours d'eau ou à proximité des filets des pêcheurs professionnels. À l'heure actuelle, la chasse et la dissuasion des cormorans, surtout dans les cours d'eau, est et demeure la seule mesure de protection possible pour la conservation d'espèces de poissons en péril comme l'ombre commun. Outre le cormoran, la population du piscivore harle-bièvre dans l'espace alpin augmente également de manière incontrôlée.





Graphiques des cormorans hivernants ...

... et des couples nicheurs

Légende des couleurs : Gris => Bavière / Bleu => Bade-Wurtemberg / Orange => Suisse





P'TITES NYMPHOS

Agenda 2020

AD FSPG: me 4 mars (CS Bécassière - Versoix)

Ouverture rivières: sa 7 mars (apéro à Richelien)

Ouverture rivières limitrophes: sa 14 mars

Conférence présidents FSP: sa 4 avril (Olten) Pêche et handicap: sa 4 avril (Richelien)

Ouverture de l'ombre: sa 2 mai

Point presse/politique vidange 2020 : mercredi

27 mai 2020 : étang de la Touvière

Assemblée Délégués FSP: sa 13 juin (Tessin) Passeport-vacances: sa 11 juillet (Richelien)

L'avenir de la pêche à la truite se joue à l'extérieur de Genève

Les finances publiques genevoises n'étant pas infinies, et la technique n'étant pas toute puissante, l'avenir de la pêche à la truite se joue à l'évidence là où l'eau est fraîche et en suffisance, c'est à dire en France voisine. A quelques dizaines de kilomètres de l'agglomération genevoise, les cours d'eau ressemblent encore à ceux que j'ai pêché quand j'ai acheté ma première canne à mouche. On y trouve des populations de truites équilibrées, des gammares dans les bordures et des éclosions d'éphémères. Mais vu le nombre de micro-centrales en projet, et le chemin que prend le développement territorial de l'autre côté de la frontière, il y a fort à parier que les rivières que j'ai pêché cet été ressembleront aux nôtres dans quelques années si rien n'est entrepris pour les préserver. A quand un regroupement des pêcheurs du **Grand Genève?**

Municipales : des pêcheurs candidats !

Des amis pêcheurs et/ou membres de sociétés de la FSPG se présentent aux élections municipales : en Ville de Genève il s'agit d'**Antoine Orsini** (Vert'libéral) et **Michel Nargi** (PLR), et pour le Conseil administratif de Vernier, de notre conseiller juridique **Yves Magnin** (PDC). Si vous êtes électeurs dans une de ces communes, n'oubliez pas de voter pour eux !







Prochaine vidange 2020

(MP) C'est confirmé, la prochaine vidange (pardon, on doit dire « abaissement ») de la retenue du barrage de Verbois aura lieu en principe durant 12 jours entre le **mardi 26 mai à midi et le samedi 6 juin 2020.** Selon les conditions hydrologiques du moment, l'opération pourrait être avancée ou retardée mais ne pourra pas démarrer avant le 15 mai et devra se terminer au plus tard le 10 juin 2020. Cette fois encore,



les pêcheurs genevois seront «au front» afin d'observer et documenter cet abaissementvidange qui vise à évacuer 1,5 millions de m3 d'alluvions provenant de l'Arve

et accumulés dans la retenue de Verbois depuis juin 2016, tout en respectant un taux moyen de MES de 5 grammes par litre au maximum durant toute la durée de l'opération. Quoi qu'il en soit, les jeunes poissons vont déguster!!

Une bonne nouvelle pour l'Allondon

(CE) La pollution du Lion et de l'Allondon au benzotriazole, un produit anticorrosion provenant principalement des systèmes de refroidissement du CERN a semble-t-il été réglée puisque selon François Pasquini, directeur du service de l'écologie de l'eau, le CERN a mis en place en automne 2018 une installation de traitement des eaux des tours de refroidissement de Prévessin afin de concentrer et déverser ces rejets dans le réseau des eaux usées. Cette installation est fonctionnelle depuis décembre 2018 et il n'y a donc en principe plus de rejets polluants des tours de refroidissement du CERN dans le Lion depuis cette date.

Ils sont toujours là !!

(MP) Qui ça ? Les igloos du quai Bezanson-Hugues pardi ! Cette terrasse d'un bar branché pour une clientèle aisée, longe en toute illégalité le bras gauche du Rhône depuis deux longues années et a déjà été critiquée dans le No 82 de l'Info-Pêche en décembre 2018 et plus récemment dans la Tribune de Genève. Cette privatisation de l'espace public sans aucune permission contrevient également à la Loi sur la pêche car l'accessibilité pour les pêcheurs est entravée. Le service de l'espace public de la Ville de Genève a mis en demeure l'exploitant de retirer immédiatement ces igloos et lui a infligé une amende ... sans aucun résultat. Ce dernier a fait recours via son avocat. Quelle insupportable arrogance!



Une maison de la pêche ... mais pour quelle pêche?



(CE) Disons les choses clairement. Si le projet de **«Maison de la Pêche»**, que le Centre Suisse de Compétences pour la Pêche CSCP, sous mandat de la FSP, s'apprête à lancer via une fondation de promotion financée par les fédérations cantonales, a pour objectif de donner encore plus la parole à ceux qui ont conçu la pêche amateur que nous connaissons aujourd'hui, alors on est mal barrés, et le nombre de permis de pêche annuels vendus en Suisse poursuivra sa chute vertigineuse.

Si en revanche, le but est de rompre avec le sacro-saint état initial de la nature, et d'offrir aux collectivités publiques la possibilité d'exploiter leurs spécificités locales, alors la question mérite d'être discutée. Et si l'idée est de financer des recherches en sciences sociales pour déterminer **les attentes des pêcheurs et des citoyens suisses** sur l'évolution des écosystèmes aquatiques et de la pêche, et d'agir ensuite concrètement sur le terrain politique pour y donner suite, même si elles heurtent les conceptions qu'on pense à tort dominantes sur la gestion de la nature (ce qui risque bien d'arriver !), alors effectivement, ça pourrait en valoir la peine.

Mais si comme je le vois venir, le but est de présenter la majorité de nos rivières de plaine et nos paysages comme des éléments naturels à conserver en l'état, en oubliant qu'ils sont l'aboutissement d'un processus historique par lequel nos grands-parents et leurs ancêtres ont successivement façonné notre territoire conformément à leurs aspirations, alors nous courons le risque de figer nos rivières et les espèces qui occupent ces habitats dans une stratégie de conservation impossible à réussir, ce qui n'aura pas d'autre conséquence que de les laisser filer vers un futur inconnu, pas forcément souhaitable, sans même nous laisser la chance de définir et de concevoir ce que nous pêcheuses et pêcheurs appelons, aujourd'hui, une belle rivière!

Doubs: l'Apron au bord de l'extinction

(MP) Lors de sa réunion tenue en septembre 2019, le Bureau de la Convention de Berne pour la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe a déploré que, malgré tous les efforts, un seul individu d'Apron (Roi du Doubs) ait pu être observé en 2018. Il rappelle aux autorités françaises et suisses les lacunes importantes qui subsistent dans la mise en œuvre de plusieurs mesures visant à améliorer l'état écologique du Doubs, notamment dans le secteur agricole. Les ONG du « projet Doubs vivant » (Pro Natura, WWF et la Fédération Suisse de Pêche FSP) ont été félicitées pour leur rapport détaillé concernant l'avancement des mesures du plan d'action national pour le Doubs. Les lacunes ont pu être discutées fin septembre 2019 entre autorités suisses et ONG lors de la séance annuelle du groupe d'accompagnement du plan d'action national. Pour répondre au mandat de la Convention de Berne qui préconise la mise en œuvre de mesures dans le domaine agricole, les services de l'agriculture des cantons du Jura et de Neuchâtel ainsi que les Offices fédéraux de l'environnement (OFEV) et de l'agriculture (OFAG) se sont réunis. Les autorités prévoient d'organiser un workshop en 2020 incluant les ONG afin de discuter l'élaboration de nouvelles mesures agricoles. Toutefois, il reste également urgent que d'autres mesures, telles que le traitement des eaux usées, le rétablissement de la migration piscicole et la réduction de polluants issus de la sylviculture, soient rapidement mises en œuvre pour améliorer l'état écologique du Doubs.



NOUVELLES DE LA FEDERATION SUISSE DE PECHE





Journal Suisse de la Pêche: janvier - février 2020 (extraits)

La truite élue « Poisson de l'année 2020 »

A toute majesté tout honneur : la truite est le poisson le plus populaire et l'un des plus répandus en Suisse. Elle est cependant très menacée car ses conditions de vie sont dégradées. C'est pourquoi la Fédération Suisse de Pêche (FSP) l'a choisie comme poisson de l'année 2020.

En Suisse, lorsqu'on évoque un poisson, l'image de la truite vient aussitôt à l'esprit : un corps fuselé, des nageoires puissantes, une grande bouche et une robe colorée parsemée de points. La truite nage autant dans les torrents de montagne que dans les rivières préalpines ou les lacs du Plateau. Bref, la truite est aussi variée que la Suisse!

Cinq espèces principales et de nombreuses formes locales

La distinction habituelle entre " truite de lac " et " truite de rivière " est obsolète. Fondée sur des analyses génétiques, la nouvelle classification identifie cinq espèces principales : la truite de l'Atlantique (bassin versant Rhin/Haut-Rhône/Léman), la truite danubienne (bassin versant Inn/Grisons), la truite du Doubs ou truite zébrée (bassin versant Doubs et Rhône), la truite marbrée et la truite Fario (bassin versant Adige et Pô/Tessin). Toutes ces espèces principales ont de nombreuses formes locales.



La pêche sans la truite? Inconcevable!

Les truites sont des salmonidés, dont les premiers représentants nageaient déjà dans les rivières européennes à l'époque des dinosaures. Jusqu'au 20e siècle, il y avait dans de nombreuses régions de Suisse des pêcheurs de truites qui gagnaient partiellement leur vie avec leur canne à pêche. Cette tradition a façonné la pêche amateur, qui s'est longtemps focalisée sur la truite, aussi parce qu'elle était et demeure très importante au niveau culinaire. Toutefois, les captures ont diminué, passant de 1,2 million de poissons dans les années 1970 à seulement 300'000 prises aujourd'hui.

Sept péchés capitaux de la civilisation

« Le fait que ce poisson si résistant, adaptable et très populaire soit menacé d'extinction doit nous donner à réfléchir », a déclaré Roberto Zanetti, président central de la Fédération Suisse de Pêche (FSP). Avec sa nomination au titre de poisson de l'année, la FSP veut attirer l'attention sur sept péchés capitaux de notre civilisation. « Là où la truite est menacée, la FSP s'engage, mais la société civile et le monde politique doivent aussi assumer leurs responsabilités ». Les sept péchés capitaux contre le poisson le plus populaire de Suisse sont :

- 1. **Perte d'habitat** : un quart de tous les ruisseaux et rivières est canalisé, endigué, enterré.
- 2. **Force hydraulique** : captages, éclusées, débits résiduels insuffisants empêchant la reproduction.
- 3. **Pollution des eaux** : fuites accidentelles de lisier, chantiers, pesticides, médicaments.
- 4. **Dérèglement climatique** : eau trop chaude, cours d'eau asséchés et inondations.
- 5. Maladies: mycoses, bactéries, augmentation des maladies liées à la chaleur comme la MRP.
- 6. **Oiseaux piscivores** : le cormoran, le harle et le héron sont surprotégés.
- 7. **Gestion incorrecte** : le repeuplement artificiel avec des truites de souche atlantique a évincé les espèces de truites originelles et les formes locales.

Pour plus d'informations, veuillez consulter <u>le dossier du poisson de l'année</u>

Flyer "Poisson de l'année 2020" (Download PDF)

Le saumon de retour en Suisse ... enfin, pas vraiment tout de suite!

Lors de la conférence ministérielle du Rhin, du 13 février 2020, la France s'est enfin engagée à assainir ses trois dernières centrales hydroélectriques sur le Rhin afin que les saumons puissent à nouveau rejoindre la Suisse.

La situation est singulière depuis des années. La Fédération Suisse de Pêche FSP écrit : "Tout le monde veut le retour du saumon : les autorités, les pêcheurs, les amoureux de la nature, les gourmets, la population - tous ne voient que des avantages au retour du saumon sur tout le cours du Rhin entre la mer et la Suisse". Même le Conseil fédéral désire le retour du saumon. Mais en décembre 2019, en réponse à une motion parlementaire de Roberto Zanetti au Conseil des États, le Conseil fédéral a dû admettre en catimini que "malheureusement, l'objectif de réintroduction du saumon d'ici 2020 ne peut être atteint".

Finalement, la France agit aussi

L'organisme faisant autorité en matière de réintroduction du saumon est la Conférence ministérielle du Rhin, à laquelle appartiennent l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg, l'Autriche, les Pays-Bas, la Wallonie, l'UE et la Suisse. Lors de sa réunion à la mi-février 2020, la Conférence des ministres du Rhin a réussi à obtenir de la France qu'elle s'engage à respecter un délai contraignant pour réhabiliter les trois "verrous migratoires" du Rhin : la centrale de Vogelgrün dès que possible, celle de Rhinau en 2024 et Marckolsheim en 2026. "C'est maintenant une grande avancée, nous sommes proches de notre objectif", a déclaré le président central de la FSP, Roberto Zanetti.

La Suisse a fait sa part

Tous les autres pays riverains du Rhin ont fait de grands efforts ces dernières années pour rendre le Rhin à nouveau praticable pour le retour du saumon. En Suisse aussi, d'innombrables rivières et ruisseaux ont été préparés au retour du saumon, les obstacles à la migration ont été supprimés et de jeunes saumons ont été relâchés dans les cours d'eau en amont. "Les pêcheurs, les sociétés, les fédérations cantonales et nous, en tant qu'organisation faîtière, y avons largement contribué, conjointement aux autorités", a déclaré la FSP.



BILLET D'OPINION : les belles paroles du PLR s'envolent avec le vent !!

Le vendredi matin pluvieux du 20 décembre 2019, les promesses électorales des élus du PLR se sont évanouies avec le vent d'hiver. Il est évident que le mot " VERT " disparaît aussi du vocabulaire et de la pensée des forces libérales de droite et du centre, qui contrôlent finalement encore ce nouveau Parlement! A l'occasion du vote sur l'initiative parlementaire du président de l'UDC Albert Rösti, demandant la suppression des mesures de compensation en faveur de l'environnement en cas de renouvellement des concessions des centrales hydroélectriques, s'est déroulé un **hold-up politique de la pire espèce**. Lors du vote ordinaire, l'initiative Rösti a été rejetée par 98 voix contre 91. Les perdants n'ont pas aimé le résultat. Marcel Dettling (UDC, SZ) a demandé que l'initiative de son camarade de parti soit soumise à un second vote avec l'explication embarrassée que certains membres du Conseil s'étaient trompés et avaient mal voté. Le deuxième vote s'est soldé par une égalité de 95 voix contre 95 et la Présidente du Conseil, Isabelle Moret (PLR, VD), a donné sa voix prépondérante pour l'approbation. A noter que les deux élus genevois du PLR au Conseil national ont aussi voté l'approbation de cette initiative si mauvaise pour la nature, et que la présidente du PLR Suisse Mme Petra Gössi, est une élue du même canton que l'UDC schwytzois ayant demandé de revoter ... Bref, les belles promesses électorales écologiques "poudre aux yeux" du PLR se sont évanouies sitôt les élections fédérales passées.

Maxime Prevedello - Membre du bureau de la Fédération Suisse de Pêche



Votre partenaire de proximité



Génie Civil - Environnement Travaux spéciaux Gravière - recyclage matériaux

15, route de Peney-Dessus - 1242 Peney (satigny)/GE - **T** 022 753 98 00 - **F** 022 753 98 98 - **www.scrasa.ch**

Vous n'êtes pas encore des nôtres? Qu'attendez-vous pour adhérer à la FSPG? Qu'un pêcheur ou une pêcheuse soient élus dans chaque commune du canton ?

Sociétés membres:

Amicale TOS-Lémanique **Geneva Street Fishing GSF** L'Hermance

Cochez la(les) case(s) souhaitée-s)

Amicale des Pêcheurs de la Touvière APT La Loutre (section pêche) Amicale des Pêcheurs du Lac APL Club Genevois de Pêche en Mer CGPM

Les Tanneurs Les Bouvières

DEMANDE D'ADHESION (No 86 - Février 2020) Nom/ Prénom :_______ Date de naissance :______ Adresse:_____Lieu/No Postal:_____ Email : _____ Je soussigné désire adhérer à une société de la FSPG: _____ (écrire le nom de la société) Je désire adhérer à la société : ___ (Votre demande sera transmise au président de la société) Je désire adhérer à la FSPG en tant que membre de soutien (contribution : min. 60.- par année) Je suis porteur du permis de pêche genevois: lac* rivière *

<u>Lieu et date</u>: <u>Signature</u>:

Je suis nouveau pêcheur et je désire suivre un cours d'attestation de compétences (Brevet suisse du pêcheur sportif)

* entourez ce qui convient

FSPG EBENER Christophe christophe.ebener@fspg-ge.ch maurice.mazzola@bluewin.ch AMICALE TOS-Lémanique MAZZOLA Maurice AMICALE DE LA TOUVIERE **LEROY** Stéphane s.leroyx1@gmail.com

valentin@fspg-ge.ch LES BOUVIERES **FURRER** Valentin

gvastreetfishing@gmail.com **GENEVA STREET FISHING GSF BEL** Steve stephane.beck@gva.ch LA LOUTRE **BECK** Stéphane mfavre@romandie.com LES TANNEURS **FAVRE** Michel

amicalepecheursapl@gmail.com APL - Lac Léman **LUCHETTA** Lydia L'HERMANCE **MONNEY** Julien monneypecheur@gmail.com

DOS SANTOS Manuel CLUB GENEVOIS PECHE EN MER mmasantos@bluewin.ch

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur www.fspg-ge.ch Site de la Fédération Suisse de Pêche FSP www.sfv-fsp.ch/?L=1

QR-Code vers le site Internet de la FSPG: =>

